



ASSOCIATION TERSAGNAC

TERRITOIRE DE SANTÉ GASCOGNE ARMAGNAC



www.tersagnac.fr



tersagnac



@tersagnac

Futurs Médecins, dites 32 !



CRÉATION DE L'ASSOCIATION PLURI-PROFESSIONNELLE LE 7 DÉCEMBRE 2016

L'association TERSAGNAC souhaite regrouper les professionnels de santé du secteur de CAZAUBON sur un projet de santé structurant. De nombreux professionnels nous ont déjà rejoint des villes de CAZAUBON, BARBOTAN-LES-THERMES, ESTANG, CASTELNAU D'AUZAN, MONGUILHEM.

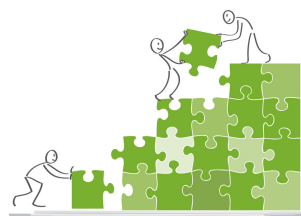
Des collaborations étroites sont envisagées avec nos collègues landais de GABARRET et LABASTIDE d'ARMAGNAC qui interviennent sur notre secteur.

Actuellement l'association regroupe vingt-huit professionnels de santé : MEDECIN (6) DENTISTE (1) PHARMACIEN (2) INFIRMIERE (8) PSYCHOLOGUE (1) KINÉSITHÉRAPEUTE (5) OSTÉOPATHE (3+2) PEDICURE-PODOLOGUE (2)



OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- Regrouper les professionnels de santé de premier recours du secteur CAZAUBON.
- Faciliter le partage d'informations, la coordination des soins et l'établissement de protocoles pluri-professionnels.
- Améliorer la qualité des soins, la prévention, l'éducation thérapeutique et le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.
- Faciliter l'accueil de stagiaires, d'internes, de remplaçants et l'installation future de professionnels de santé.
- Représenter les professionnels de santé du secteur notamment auprès des institutions de santé et des collectivités territoriales afin de pérenniser l'offre de soins du secteur Cazaubon.



ÉTAPES ET RÉALISATION

- DÉCLARATION - ENREGISTREMENT DE L'ASSOCIATION
- ACTIONS ANTI-DÉSERTIFICATION
 - ◆ Demande de reconnaissance en ZONE PRIORITAIRE auprès de l'ARS OCCITANIE
 - ◆ Création site internet www.tersagnac.fr - Facebook Tersagnac
 - ◆ Futurs Médecins #dites32, Site Conseil Général « Opportunités d'installations Cazaubon-Barbotan »
 - ◆ Tournage FRANCE 3 « Désertification en milieu rural » 03/01/2017
 - ◆ Articles Presse : LA DÉPÊCHE « Mobiliser les professionnels de santé (05/01/2017) - LE PETIT JOURNAL (27/01/2017) - ACTUARMAGNACAISE « Les professionnels de santé se mobilisent » (31/01/2017)

RÉUNION DES MAIRES

Mesdames, Messieurs les élus

Les professionnels de santé réunis au sein de l'association TERSAGNAC ont souhaité vous faire part de leurs réflexions et de leurs propositions au sujet de la situation sanitaire du secteur Cazaubon au sens large.

Le constat est sévère, accablant, la désertification médicale s'accroît dangereusement en France et plus particulièrement dans le département du Gers, un des quatre départements les plus touchés par les départs à la retraite. Dans un rayon de vingt kilomètres autour de Cazaubon, sept médecins généralistes ont déjà disparu depuis 2013 et c'est huit médecins qui prendront également leur retraite dans les deux années à venir.

Les moyens de communication et de partage d'informations de santé font défaut, le dossier médical partagé promis en 2004 pour un déploiement en 2007 n'est toujours pas opérationnel. Les sorties hospitalières sont de plus en plus rapides sans véritable préparation au retour à domicile. La chirurgie ambulatoire se développe nécessitant une prise en charge rapide et accrue à domicile.

La dégradation de l'offre de soins de premiers recours menace dangereusement nos concitoyens et pourtant, c'est en 1991 que les premiers rapports pointaient les effets démographiques sur la désertification en médecine générale à partir de 2012. Mais, ce que l'on constate, c'est que cette dégradation de l'offre de soins touche tous les secteurs de la santé, zones rurales, urbaines et péri-urbaines et ne concerne pas seulement la médecine de premier recours. De nombreux spécialistes libéraux quittent leur activité sans successeur, l'hôpital accuse près de 20 % de postes non pourvus. L'aide médicale urgente fait défaut dans les secteurs excentrés. Le secteur psychiatrique peine à recevoir les demandes d'hospitalisation.

Depuis une quinzaine d'années, nous constatons une démolition en règle de la médecine libérale sous prétexte d'équilibrer les comptes de l'assurance maladie, tandis que le secteur hospitalier accuse une réduction drastique du nombre de lits d'accueil. Malgré de nombreuses alertes successives, la myopie institutionnelle concourt à la baisse d'attractivité de la médecine de premiers recours et à la non-installation de jeunes médecins en secteur libéral. Les honoraires médicaux des médecins généralistes sont les plus bas d'Europe et seulement 8 % des diplômés s'installent en médecine générale, on constate actuellement deux installations pour dix-neuf départs à la retraite.

Devant la désertification galopante, la création de maisons de santé s'est imposée comme le nouveau totem des responsables politiques, du Ministère de la Santé et des Agences Régionales de Santé (ARS).

A la création de notre association pluri-professionnelle, cela n'a pas été notre choix pour de multiples raisons. La raison essentielle est la complexité due aux nouvelles contraintes imposées par les ARS aux professionnels de santé sans véritables contreparties pouvant améliorer significativement la vie professionnelle et l'efficacité opérationnelle. De nombreuses maisons de santé demeurent des coquilles vides ou se dépeuplent progressivement. Les coûts de construction et de gestion deviennent insoutenables, la pérennité des aides financières des ARS devenant problématique pour la survie financière des maisons de santé. Le poids des charges est parfois à l'origine de l'échec des maisons de santé.

L'attractivité à l'installation passe nécessairement par une revalorisation massive de la médecine de premiers recours. C'est aux responsables politiques de s'en préoccuper face à l'incurie et au mépris des décennies précédentes.

RÉUNION DES MAIRES

Notre choix actuel est de finaliser un projet de santé commun, adapté aux réalités de notre territoire, d'améliorer la qualité des soins dans une période de pénurie, de faciliter la coopération inter-professionnelle, de répondre aux demandes de soins de patients toujours plus complexes, de faciliter le maintien à domicile des personnes dépendantes et les retours d'hospitalisation.

De nombreuses pistes sont à l'étude. Pour faciliter la communication inter-professionnelle, nous avons créé un annuaire inter-professionnel et construisons des projets sur la communication médecine de ville/hôpital, la coopération renforcée avec le Social et le Médico-Social, la PMI (protection maternelle et infantile), le secteur psychiatrique (CMPP, CMP, hôpital psychiatrique).

Les nouveaux modes de communication numérique nous font défaut car notre région n'est pas éligible aux financements des Territoires de Santé Numériques. C'est un point crucial de développement et de fonctionnement d'un pôle de santé.

A terme, du fait de la réduction de l'offre de soins face aux demandes toujours plus croissantes d'une population vieillissante, d'un secteur thermal et touristique en pleine évolution, il devient urgent de renforcer l'attractivité de notre territoire, de créer des sites de secrétariat médical rural permettant une régulation rurale de la demande de soins, de réfléchir aux possibilités de salariat médical municipal. Des possibilités de consultations avancées de médecine spécialisée sont à explorer pour rapprocher l'hôpital de nos zones rurales.

De nouvelles structures doivent aussi permettre de faciliter l'accueil de stagiaires, d'étudiants et d'interne par la mise à disposition de logements et promouvoir l'activité de maître de stage.

Notre « TERRITOIRE DE SANTÉ GASCOGNE ARMAGNAC » ne manque pas d'atouts, secteur touristique, station thermale dynamique ; il fait bon vivre dans cette terre d'accueil, berceau des mousquetaires. Qualité de vie et bien-être permettent de s'épanouir tant sur le plan personnel, familial que professionnel.

L'association TERSAGNAC a franchi les premières étapes de création d'un pôle de santé, elle s'entoure des conseils de la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé pour finaliser son projet et promouvoir les conditions favorables à l'installation de jeunes médecins dans une communauté professionnelle de partage et de coopération, en favorisant le compagnonnage et le tutorat.

Les élus et la population peuvent constater la dégradation progressive de la réponse aux demandes de soins tant au niveau de la médecine de premiers recours, de l'aide médicale urgente, que de l'hôpital.

Vous pouvez prendre la mesure des difficultés et de l'épuisement des professionnels de santé. Des solutions méritent d'être explorées, de nouveaux modes d'exercice sont à inventer aussi, à ce stade, l'action politique devient déterminante et nécessite de faire pression, à tous les niveaux, afin de garantir l'avenir de la santé de nos territoires et une couverture de soins de qualité pour notre population.

ASSOCIATION TERSAGNAC

Le 14 mars 2017

Site internet - Réseaux Sociaux tersagnac@

<http://www.tersagnac.fr/index.html>

<https://www.facebook.com/pg/tersagnac/posts/>

Futurs Médecins #dites32

<http://www.gers.fr/index.php?tg=oml&file=economie.html&cat=32&souscat=76>

<http://www.gers.fr/index.php?tg=oml&file=economie.html&cat=32&souscat=76&art=248>

Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé

<http://www.ffmps.fr>